

VALORISATION MATIÈRE  
OU ÉNERGÉTIQUE  
UNE FILIÈRE ADAPTÉE  
À VOS DÉCHETS BOIS





## Un potentiel de **valorisation** considérable

Selon l'ADEME, le gisement des déchets de bois est estimé à **14 millions de tonnes par an** en France. 90 % de ces déchets sont valorisés dont 49% font l'objet d'une valorisation matière.

Les déchets de bois ne sont pas soumis à une réglementation spécifique : ils dépendent de la réglementation fixée par le décret 7 flux tout comme le plastique, le verre, le métal, le papier/carton, la fraction minérale et le Plâtre. Deux filières principales de valorisation existent : **la valorisation matière** et **la valorisation énergétique**. L'envoi direct en décharge, l'incinération sans récupération d'énergie tout comme le brûlage à l'air libre sont interdits.

Au travers de sa plateforme bois, le **groupe Baudalet Environnement** assure **le tri et la valorisation de vos déchets bois en nouvelles matières premières secondaires**.

## Les déchets concernés

- Les bois dits de classe A (bois non traités) : issus des sous-produits de la transformation du bois brut, bois d'emballage, bois secs non-traités et non peints (palettes et tourets)
- Les bois dits de classe B (bois faiblement imprégnés) : comprenant les panneaux d'aggloméré bois de charpente, bois de démolition et les bois d'ameublement
- Les bois issus de la filière meuble : Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)

Les bois dits de classe C (bois fortement imprégnés) : les bois traités à la créosote (traverses de chemin de fer, poteaux téléphoniques) ou imprégnés de sels métalliques (écrans acoustiques, piquets de vigne et d'arboriculture) ne sont pas acceptés sur le site et doivent suivre une filière spécifique.

# Quelle méthode de gestion des déchets bois ?



a. Étude de vos besoins

## 1 Tri / collecte chez le producteur



b. Mise à disposition de contenants (petits volumes – gros volumes : bennes / compacteurs...) et définition du rythme des collectes



c. Transport vers l'éco-parc de Blaringhem ou l'éco-site le plus proche de chez vous.

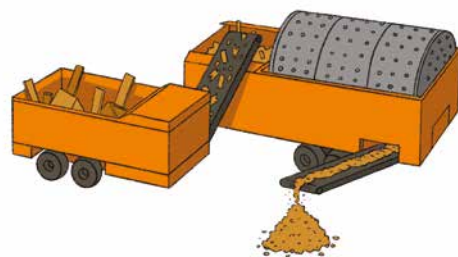
## 2 Réception et préparation des déchets bois



a. Réception et contrôle qualité



b. Tri



c. Broyage, déferrailage et calibration

## 3 Préparation et envoi vers les filières de valorisation



a. Valorisation matière  
Panneaux de particules (0/50)



b. Valorisation énergétique  
Fabrication de briquettes de chauffage



b. Valorisation énergétique  
Utilisation en chaufferie

## 4 Remise de l'attestation annuelle de collecte et de valorisation







Crédits Photos : Géraldine Aresteanu

# Les + du groupe **BAUDELET** Environnement

- ▶ Une prestation globale, complète et optimale
- ▶ Un coût parfaitement maîtrisé
- ▶ Un seul interlocuteur, pas d'intermédiaire
- ▶ Une organisation adaptée à vos contraintes
- ▶ Un accompagnement sur la communication (guide, affiche)
- ▶ Un reporting annuel en ligne dans votre espace client
- ▶ Une implantation régionale pour plus de proximité et de réactivité

# Les raisons de faire appel au groupe **BAUDELET** Environnement



## 1 Une prestation globale et clé en main **de la collecte à la valorisation**

Quelles que soient vos contraintes ou la place dont vous disposez, nous vous proposons la solution la plus adaptée à votre situation et la plus intéressante économiquement grâce au diagnostic établi initialement.



## 2 Contribuer à la préservation **de l'environnement**

Par la mise en place du tri de vos déchets, vous contribuez à leur valorisation en leur offrant une seconde vie ! Vous sensibilisez également tous les collaborateurs de votre entreprise à la réduction des déchets à la source et vous les faites évoluer dans leurs pratiques.



## 3 Vous engager aux côtés **d'un groupe certifié**

Particulièrement soucieux de la démarche qualité dans son ensemble, le groupe Baudalet Environnement a obtenu les certifications ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et ISO 45001 (Hygiène, Santé, Sécurité). Ces certifications assurent des prestations répondant aux besoins de toutes les parties prenantes, dans le respect des exigences légales.

## Le groupe Baudalet Environnement c'est aussi :

- Location de bennes
- Achat de matières valorisables
- Traitement des déchets dangereux et non dangereux
- Gestion déléguée sur site
- Traitement des DEEE
- Traitement des sols, sédiments et matériaux

# Valoriser le présent, préserver l'avenir !



► Pôle déchets

► Pôle ferrailles & métaux

► Pôle matériaux

Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM  
03 28 43 92 20 • [contact@baudelet.fr](mailto:contact@baudelet.fr)

Coordonnées GPS

Latitude : N50°40'41 • Longitude : E2°24'23

[www.baudelet-environnement.fr](http://www.baudelet-environnement.fr)



ISO PrC2FP 003  
Indice Or  
Date d'application 20/05/2020